

SPORTS RÉTRO

societe.union@sonapresse.com

Brèves

DES RÉFORMES POUR FAIRE DU GABON UNE NATION SPORTIVE

DEPUIS plusieurs mois, le ministère des Sports a engagé des réformes qui visent à faire du Gabon une nation sportive. Ainsi, le 22 octobre 2020, les deux chambres du Parlement ont validé le projet de loi portant création, attribution et organisation de l'Office national de développement du sport et de la culture (ONDSC) et celui portant orientation de la politique nationale du sport et de l'éducation physique. Le 18 décembre dernier, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret relatif aux bourses sports-études, destinés aux apprenants souhaitant poursuivre leurs études supérieures dans les filières sportives.

L'ÉTAT A COMMENCÉ À PAYER SA DETTE AUX ENTRAÎNEURS

LA dette de l'État vis-à-vis des anciens sélectionneurs, toutes disciplines confondues, est de 2,5 milliards de francs. En juin 2020, sur une dette globale évaluée à 1,77 milliard, l'État a payé à Camacho et ses deux adjoints 950 millions de francs. Concernant l'encadrement technique des Panthères, 510 millions de francs ont été soldés en septembre 2020 à Anicet Yala (coach adjoint), Pierre Aubame (manager général), Raphaël Nzamba Nzamba (DTN) et Cyril Plouzennec (préparateur physique).

ANTHONY OBAME QUALIFIÉ POUR LES JO DE TOKYO

ET de trois pour Anthony Obame ! En effet, après sa participation aux Jeux olympiques de Londres (2012), puis de Rio (2016), Anthony Obame a décroché, le 23 février 2020, à Rabat (Maroc), lors du tournoi qualificatif de taekwondo, son ticket pour les Jeux olympiques (JO) de Tokyo 2020. Se qualifiant ainsi, pour la troisième fois consécutive, aux Jeux olympiques.

ATHLÉTISME : ANACLET-MATHIEU TATY ÉLU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION

APRÈS près d'une décennie d'inactivité, la Fédération gabonaise d'athlétisme est enfin sortie du "coma" dans lequel il était plongé. En effet, le 10 octobre 2020, Anaclet-Mathieu Taty a été élu président de la Fédération gabonaise d'athlétisme. Le nouveau président et toute son équipe auront la lourde tâche de redonner vie à une discipline qui, jadis, faisait la fierté de notre pays.

Les Panthères dans les temps

Willy NDONG
Libreville/Gabon

LES éliminatoires de la 33e édition de la Can-2021 ont débuté le 14 novembre 2019 pour le Gabon. Notamment face à la République démocratique du Congo (0-0) et les Palancas Negras d'Angola (2-1). Le 12 novembre 2020, l'équipe nationale prenait seule la tête du groupe D, en battant son poursuivant immédiat, les Scorpions de Gambie, sur le score de 2 buts à 1. Ce jour-là, à Franceville, Denis Bouanga avait ouvert le score à la 6e minute, avant que Pierre-Emerick Aubameyang, à la 55e minute, ne double la mise. Et que Bubacar Jobe ne réduise la marque à la 81e minute.

Cette victoire des Gabonais propulse, du coup, les Panthères (7 pts) à la première place du groupe devant les Scorpions de Gambie (4 pts). À cette étape, le Gabon n'était plus qu'à une victoire de la Can. À condition de battre la Gambie à domicile, le 17 novembre 2020. Malheureusement, il n'en sera rien. Les Gambiens vont user de tous les artifices possibles pour saper le moral des Gabonais à la veille du match. Nos footballeurs passeront la nuit à même le sol à l'aéroport de Banjul, parce qu'interdits de sortie. Sur le terrain, les Gambiens finiront par l'emporter sur la marque de 2-1. Les buts des Scorpions furent inscrits par Modu Barrow (49e) et Musa Barrow (79e). Celui du Gabon a été marqué à la 89e minute par Bruno Ecuele Manga. Reprenant, du coup, la tête du classement du groupe D, à égalité de points avec le Gabon (+1), mais avec une meilleure différence de buts (+2). Après ce périple gambien, la Fégafoot a porté l'affaire devant les juridictions compétentes de la Confédération africaine de football pour demander une réparation sportive. Malheureusement, la Fégafoot n'obtiendra pas gain de cause. La commission de discipline de la Caf condamnera, bien au contraire, la Fégafoot à lui verser la somme de 5 millions 500 mille, estimant avoir été difamée sur les réseaux sociaux par Pierre-Emerick Aubameyang. La Gambie, elle, s'en tire à bon compte, 32 millions de francs à payer à la Caf.



Photo : DR/L'Union

Avec 7 points, les Panthères, ici en blanc, sont toujours en lice pour la qualification pour Cameroun-2021.

Le National-Foot victime du Covid-19



Photo : DR/L'Union

Le coronavirus a eu raison du National-Foot, à l'arrêt depuis plusieurs mois.

W.N.
Libreville/Gabon

LE 9 juillet 2020, la Fédération gabonaise de football (Fégafoot), de commun accord avec les clubs de l'élite (D1 et D2) et la Ligue nationale de football (Linaf) ont décidé de mettre un terme au National-Foot 1 et 2. Et ce, du fait de

la propagation inquiétante de la pandémie de coronavirus. Les conditions de reprise n'étant pas garanties, la Fégafoot a donc mis un terme aux championnats. Pour représenter le Gabon en Ligue des champions, la Fégafoot a inscrit Bouenguidi Sports, en raison de son nombre de points supérieurs (16 pts) à Mangasport (13 pts). C'est donc au terme de sept petites journées que le Na-

tional-Foot s'est arrêté, victime du coronavirus. Au finish, c'est finalement une campagne 2019-2020 qui n'aura été réalisée qu'à 30 % du calendrier établi par la Linaf en début de saison. Soit sept journées de jouées, sur les quatorze de la phase régulière de championnat, pour ce qui concerne la D1. Et seulement trois levées disputées pour ce qui est de la D2.